

La Saga des Nouvelles Utiles

Le SNU Pôle Emploi FSU LR vous informe :

Equipes dédiées au Contrôle de la Recherche d'Emploi Sanctions et Radiations au menu !!!

La généralisation des équipes chargées du Contrôle de la Recherche d'Emploi est pour Pôle Emploi un nouveau moyen de mettre la pression sur les Demandeurs d'Emploi même si notre Direction ose dire que cela permettra de mieux connaître et de mettre à jour la situation administrative du Demandeur d'Emploi.

Comment envisager d'intensifier des contrôles alors que la situation économique est au plus mal et que nous savons tous qu'il n'y a pas de travail pour tout le monde !!!

Le contrôle sera basé sur des requêtes ciblées de la Direction Générale ce qui donnera lieu à des listings de personnes à contrôler. Par exemple, un ciblage des Demandeurs d'Emploi qui recherchent un emploi dans un domaine présentant de nombreuses possibilités d'offres non pourvues. 30% des contrôles seront issus de requêtes aléatoires.

Si un doute perdure suite à la consultation du dossier informatique, le Conseiller chargé du Contrôle adressera un questionnaire au Demandeur d'Emploi. Il peut mettre en place un entretien téléphonique et/ou physique et à l'issue, sous couvert de son responsable hiérarchique, déclencher une radiation.

Pôle emploi confond le contrôle de la recherche effective d'emploi avec une lutte contre les fraudes tant au niveau national que régional !!!

Pôle Emploi pense que ces Agents chargés du Contrôle de la Recherche d'Emploi par leur action redynamiseront les Demandeurs d'Emploi sans même penser que ce manque de « dynamisme » est le résultat d'une situation économique désastreuse et d'un manque de temps pour les Conseillers référents.

Ce dispositif n'est rien d'autre qu'un affichage de Pôle Emploi suite à une injonction Politique en réponse à certaines idées populistes contaminantes.

En Languedoc-Roussillon, ce sont 10 Equivalent Temps Plein qui seront dédiés à ce dispositif et qui seront basés en plateforme au sein de la Direction de la Production à Montpellier.

Montpellier, le mercredi 1er juillet 2015